

**Acte N° 2020-19**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 11 décembre 2020,  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

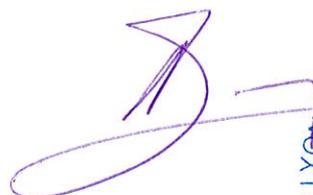
**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : Tirage au sort pour assurer la présidence de la séance du Conseil d'administration du 14 janvier 2021**

Après tirage au sort, M. Martin SOARES est désigné pour assurer la présidence de la séance du Conseil d'administration du 14 janvier 2021, séance au cours de laquelle l'élection du/de la Président.e doit avoir lieu.

Fait à Lyon, le 11 décembre 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2

  
Nathalie DOMPNIER  


Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.